



# Tous ensemble le 28 MARS 2006 pour le retrait du CPE pour l'emploi pour nos droits

## NOUS GAGNERONS !

**Depuis deux mois, le gouvernement refuse d'entendre !**

L'objectif central du Contrat Première Embauche pour les moins de 26 ans, comme du Contrat Nouvelles Embauches pour tous les salariés des petites entreprises, est d'instituer, dans le droit du travail français, la liberté pour les employeurs, de licencier les salariés sans avoir à en préciser le motif !

La puissante mobilisation des jeunes, lycéens, étudiants, salariés démontre le refus de la jeunesse d'être **Condamnée à la Précarité Eternelle**.

**75 % de la population** souhaite le retrait du Contrat Première Embauche.

### Le 28 mars 2006, faisons-nous entendre ensemble

Dans les entreprises privées et publiques, les salariés souffrent déjà de la précarité grandissante de l'emploi et des salaires, de la flexibilité, du chantage à l'emploi, de la pression permanente contre la dignité, les droits, les revendications.

**Le 28 mars à 10 h 30**  
journée nationale de grève interprofessionnelle, organisée à l'appel de toutes les organisations syndicales  
Nantes - Place du Commerce  
St-Nazaire - Place de la Gare  
Châteaubriant - derrière la Mairie

### Mobilisons-nous dans les entreprises pour nos revendications :

- ➔ pour des embauches immédiates sur des emplois en Cdi dans le privé, statutaires dans le public, sans discrimination d'aucune sorte ;
- ➔ pour la requalification en Cdi des contrats précaires, intérimaires, à temps partiel imposé et des Cne ;
- ➔ pour l'amélioration des conditions de travail et des salaires ;
- ➔ pour le respect et l'extension des droits des salariés ;
- ➔ pour un nouveau statut du travail salarié, une réelle sécurité sociale professionnelle.

Tous ensemble unis, salariés, retraités, chômeurs, lycéens, étudiants, organisons une puissante mobilisation :

**Le 23 mars à 15 h**  
une nouvelle journée de mobilisation et d'action  
Nantes - Place du Commerce  
St-Nazaire - Place de la Gare  
Châteaubriant - derrière la Mairie

- ➔ pour le retrait du Cpe,
- ➔ pour une politique de croissance, d'investissement et de créations d'emplois stables,
- ➔ pour reconnaître les qualifications, améliorer les salaires, développer la formation professionnelle continue,
- ➔ pour imposer une Sécurité sociale professionnelle pour tous les salariés.



# COMMUNIQUÉ DE L'INTERSYNDICALE 44



Réunies le lundi 20 mars, les unions départementales CFDT – CFTC – CGC – CGT – FO – FSU – SOLIDAIRES – UNSA de Loire Atlantique et les organisations étudiantes et lycéennes UNEF – UNL, dressent un constat unanime du succès des manifestations organisées à Nantes, St Nazaire et Châteaubriant le samedi 18 mars. Ces manifestations marquent incontestablement un élargissement de la mobilisation, et une croissance sensible du nombre de manifestants exigeant le retrait du CPE et du CNE.

Face au refus du gouvernement de retirer le CPE, de nouvelles décisions d'actions s'imposent.

Dans ce contexte l'ensemble des organisations syndicales réaffirme leur refus de toute négociation visant à aménager le CPE, contrat porteur de précarité dont elles exigent le retrait.

Répondant à l'appel des étudiants et lycéens, les organisations syndicales signataires décident de faire **du 23 mars** une nouvelle journée de mobilisation et d'action qui se traduira par des rassemblements à **Nantes, St Nazaire, Châteaubriant à 15 heures**. Elles appellent les salariés du secteur privé et du secteur public à cesser le travail pour contribuer au succès de ces manifestations.

Le 23 mars constitue une nouvelle étape qui doit permettre de préparer dans l'action la journée nationale de grève interprofessionnelle **du 28 mars**, organisée à l'appel de toutes les Organisations Syndicales de salariés de lycéens et d'étudiants **à 10 h 30 à Nantes, Saint-Nazaire et Châteaubriant**.

Les Organisations Syndicales de Loire Atlantique contribueront par leur décision à assurer un prolongement au 28 mars. Dés à présent, dans le cadre de l'appel unitaire national, elles invitent les salariés à s'engager dans une perspective de reconduction des arrêts de travail et de la grève pour imposer le retrait du CPE et du CNE.